

REGLEMENT TIRAGE AU SORT

« Programme de sensibilisation aux stéréotypes et violences sexistes et sexuelles »

Article 1 : Objet – A l’occasion du mois de l’égalité, la mission égalité et le pôle qualité de vie au travail de l’établissement offrent à l’ensemble des personnels, du 13 au 31 mars, un programme de sensibilisation inédit au format digital et ludique sur deux sujets majeurs : les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles.

Afin de récompenser l’investissement, un tirage au sort avec des cadeaux à gagner est effectué parmi les personnes ayant été au bout des 2 modules avec un score au moins égal à 80% au quiz final de chaque module.

Ce tirage au sort est ouvert à tous les personnels ayant suivi les deux modules et validant les conditions de réussite.

La participation est gratuite.

Article 2 : Organisateur – La mission égalité femmes-hommes de Grenoble INP – UGA,
egalite.referent@grenoble-inp.fr

Article 4 : Modalités d'inscription

L’inscription au tirage au sort est automatique dès l’instant où un membre du personnel remplit les conditions suivantes :

- Avoir suivi les deux modules
- Avoir réalisé les deux quiz et obtenu un score supérieur ou égal à 80% pour chacun des quiz
- Avoir validé les 2 quiz au plus tard le 31/03/2023 à 23h59

Article 5 : Critère de sélection – Un tirage au sort sera effectué le 06/04/2023 lors de l’évènement festif parmi l’ensemble des personnes inscrites (voir Article 4). Il s’agira d’un tirage au sort manuel.

Article 6 : Les prix - Vingt prix d’une valeur d’environ 20€ à choisir parmi une sélection de livres proposés par la mission égalité seront répartis entre les gagnant.es du tirage au sort.

Conditions légales :

Article 7 : RGPD - Les informations personnelles collectées via ce concours seront exploitées exclusivement par les services habilités de Grenoble INP - UGA et conservées le temps nécessaire au traitement du concours. En savoir plus sur la protection des données et vos droits.